

	Secteur Vie Sportive	Présentation COSMOS Rencontre Régions <i>Mercredi 17 novembre 2021</i>	Rédacteur : Yannick GARNIER Nombre de pages : 2
---	----------------------	---	--

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Objet : Présentation COSMOS – Rencontre Régions

Le mercredi 17 novembre 2021 – 14h00 à 16h30

Présents :

Salariés Ligue Occitanie : Christian PRIVAT, Yannick GARNIER

Contexte :

Le COSMOS, dans le cadre de sa tournée des régions, était présent à la Ligue Occitanie de Tennis pour une présentation de son fonctionnement, de ses objectifs et actions et pour échanger avec ses adhérents sur leurs difficultés. Nous nous sommes rendus sur place avec Christian PRIVAT pour rencontrer les acteurs du COSMOS en Occitanie et pour en apprendre plus sur le fonctionnement du COSMOS en général. Cette rencontre était animée par Thibault Aoustin, Responsable Relations Institutionnelles & Territoires au COSMOS.

Déroulement :

Présentation du COSMOS :

Le COSMOS est l'organisation patronale (OP) du secteur du sport dont dépend la FFBaD et par extension la Ligue Occitanie. Elle représente les structures sportives avec salariés et supervise la rédaction de la CCNS. En France on compte 23 000 structures pour 140 000 salariés. 7 000, soit environ 30% de ces structures, sont adhérentes au COSMOS, ce qui en fait la première force patronale du milieu sportif en France. Ces 7 000 structures représentent un chiffre d'affaires de 14 milliards d'euros.

Le Cosmos touche 3 secteurs d'activité :

- Associatif + Fédéral (6 500 adhérents)
- Sport Professionnel (250 clubs)
- Secteur Privé Marchand + événements sportifs (250 adhérents)

Les adhérents sont membres d'AG. Sont élus par la suite 31 représentants au conseil national pour des mandats de 4 ans au prorata du nombre d'adhérents par secteur. Le bureau national est constitué de 11 membres dont le président Philippe DIALO, actuel Trésorier de la FFF.

Le COSMOS s'est lancé dans une politique de rapprochement de ses adhérents à l'échelle nationale, une politique trop centrée sur la région parisienne leur ayant été reprochée par le passé, d'où l'organisation de cette tournée des régions.

Les missions du COSMOS se développent en 3 axes :

- Accompagner

Le COSMOS met à disposition de ses adhérents un service juridique de 7 agents pour les accompagner dans l'application de la CCNS et la gestion des contrats de travail au sein de leur association/GE/entreprise.

De plus le COSMOS accompagne dans la formation des bénévoles/adhérents/salariés et fournit un service d'information via ses articles et newsletters.

155 correspondants, dont 15 en Occitanie qui ont pour mission la structuration à l'échelle nationale du COSMOS sont également présents pour accompagner les adhérents.

- Représenter

Le COSMOS défend les intérêts du secteur sport et de ses adhérents à l'échelle nationale. Comme toute organisation patronale, le COSMOS porte la voix des adhérents au gouvernement, d'où la nécessité des enquêtes de terrain menées par le COSMOS ces derniers mois.

- Construire

Le COSMOS est en relation directe avec les syndicats et le gouvernement pour construire la CCNS. Elle fait le lien entre les adhérents et l'AFDAS pour préparer les formations et certifications du milieu sportif.

Pour ces 3 axes, le retour des adhérents est indispensable.

Les combats du COSMOS :

- Défendre l'unité du sport (3 secteurs d'activité traités de manière égale) et l'indépendance (vis-à-vis de la culture, du spectacle, ...) dans un contexte de rapprochement des branches au niveau gouvernemental et ainsi rester garant de la CCNS.
- Professionnaliser les structures sportives, faire du sport une économie qui compte, faire du sport un secteur moteur et croissant dans l'emploi.
- Développer la place du sport dans la société, son rôle dans la santé et obtenir la reconnaissance de « véritable acteur » dans notre société.

Actions pendant la crise :

La tournée des régions était initialement prévue en 2019 mais la Covid a freiné le processus. Des échanges entre le gouvernement, le COSMOS et les fédérations ont eu lieu pour obtenir des aides dans le secteur sportif et ne pas perdre son indépendance vis-à-vis des autres branches.

Actualité :

- La priorité du COSMOS est sa territorialisation.

Une forte croissance du nombre d'adhérents entraîne une structuration de l'équipe salariée et une multiplication des actions sur les territoires et au sein des réseaux locaux.

- Le COSMOS prépare également la présidentielle 2022 : débat entre les candidats sur leurs programmes.
- Après la crise sanitaire vient la reprise des activités, le COSMOS a besoin d'un retour de ses adhérents quant aux difficultés rencontrées et à l'effectivité des actions passées (opération pass'sport, aides à l'apprentissage, ...).

Adhésion au COSMOS : du 1^{er} janvier au 31 décembre, la cotisation dépend du nombre d'ETP.

2 formules différentes sont proposées :

- Formule Individuelle : la structure prend en charge sa cotisation et obtient une voix au sein de l'AG.

- Formule Groupée : la fédération paye la cotisation pour ses instances, mais l'instance donne son droit de vote à l'AG. La FFBaD est adhérente COSMOS via cette formule, elle prend donc à charge les frais de cotisation de toutes ses instances (Ligues, Comités, Clubs, GE).

Thibault Aoustin insiste sur la nécessité d'adhérer au COSMOS pour donner du poids à l'OP auprès du gouvernement. Dans cette idée même les structures non employeuse sont invitées à adhérer (rappel : la FFBaD prend en charge les cotisations). Même si elles auront accès aux services mis en place par le COSMOS (Service juridique, accompagnement contrats ...), l'intérêt principal est de développer le COSMOS. Il faut voir cela comme un investissement pour le secteur du sport.

J'ai contacté par la suite Emilie COCONNIER, Responsable Administrative à la FFBaD, pour connaître le positionnement de la Fédération à ce sujet.

La FFBaD s'est engagée sur un nombre d'adhérents (le même que l'année précédente) auprès du COSMOS et a avancé la somme correspondante aux frais d'adhésion. Quand une instance adhère au COSMOS via l'adhésion groupée (étape 2 du processus d'inscription), le montant est débité du solde de la FFBaD, les instances demandeuses n'ont donc pas à avancer les frais.

7 instances d'Occitanie, y compris la Ligue, sont actuellement adhérentes du COSMOS. La Fédération invite toutes les structures employeuses ou celles projetant de le devenir à rejoindre le COSMOS. L'adhésion s'étalant sur l'année civile, il est conseillé de procéder à l'inscription avant janvier.

Yannick GARNIER